

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

AILRC-FR
28 juillet 2011
AFR 52/006/2011

La communauté internationale doit satisfaire les besoins immédiats et à long terme des réfugiés somaliens

Jeudi 28 juillet, jour du 60^e anniversaire de la Convention des Nations unies relative au statut des réfugiés, Amnesty International a appelé la communauté internationale à protéger fermement et activement les droits humains des personnes fuyant la crise humanitaire et le conflit armé en Somalie.

Près de 800 000 Somaliens sont déplacés dans les pays voisins. Environ 380 000 d'entre eux vivent à Dadaab, un ensemble de camps de réfugiés situé dans le nord-est du Kenya. Ouvert en 1991, il devait accueillir 90 000 personnes. C'est aujourd'hui le plus grand camp de réfugiés au monde.

Depuis le début de l'année 2011, près de 100 000 Somaliens ont trouvé refuge au Kenya, dont 60 000 à Dadaab. Selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), 1 300 personnes en moyenne sont arrivées chaque jour en juillet 2011.

La communauté internationale doit apporter tout son soutien au HCR et aux organisations humanitaires afin de veiller à ce que les besoins essentiels des personnes qui ont fui la Somalie soient satisfaits, notamment l'accès à de la nourriture, de l'eau, un abri et des soins médicaux, et à ce que celles-ci soient efficacement protégées des violations des droits humains.

Bien qu'Amnesty International se soit félicitée du fait que le gouvernement kényan avait annoncé le 13 juillet 2011 son intention d'ouvrir Ifo II, une annexe non utilisée qui pourrait accueillir 80 000 personnes supplémentaires à Dadaab et permettrait de gérer l'afflux croissant de réfugiés somaliens, l'organisation est préoccupée par le fait que cette décision n'ait pas encore été mise en application.

Elle exhorte les autorités kenyanes à ouvrir immédiatement Ifo II. Cependant, elle précise que cette annexe ne permettra d'obtenir qu'un répit temporaire en réduisant momentanément la surpopulation des camps. Elle appelle donc les autorités kenyanes à prendre rapidement des mesures en vue de l'ouverture d'un nouveau camp.

Amnesty International reconnaît que le Kenya est le pays du monde accueillant le plus de réfugiés somaliens. La communauté internationale ne peut pas condamner ces personnes à vivre définitivement dans des camps surpeuplés. Elle doit s'efforcer de proposer des solutions durables à ces très nombreux réfugiés. Dans un esprit de coopération et d'engagement en matière de droits humains, les gouvernements du monde entier doivent faire en sorte d'accroître immédiatement et de manière substantielle le nombre de réfugiés somaliens réinstallés en-dehors du Kenya et d'autres pays de la région, dans des pays tiers où ils seront en sécurité. Les propositions de lieux de réinstallation ne doivent pas être de pure forme, compte tenu du nombre de personnes concernées.

Pour célébrer le 60^e anniversaire de la Convention relative au statut des réfugiés, traité juridique essentiel qui définit les droits des réfugiés, la communauté internationale doit, outre gérer l'urgence humanitaire en Somalie, apporter un soutien substantiel et à long terme aux réfugiés somaliens afin qu'ils puissent jouir pleinement de leurs droits humains.

Informations générales

Amnesty International a précédemment attiré l'attention sur la manière dont la surpopulation dans les camps de Dadaab réduit l'accès des réfugiés à certains services essentiels – eau, abri et aide médicale, notamment. Par ailleurs, l'organisation a recueilli des informations sur les violations des droits humains des réfugiés commises par les forces de sécurité kenyanes, notamment les violences policières et les retours forcés en Somalie.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le document intitulé *Kenya: From Life Without Peace to Peace Without Life* AFR 32/015/2010).

Susanna Flood, directrice du programme, tél. : +44 20 7413 5554
Lorraine Jorquera, administratrice du programme, tél. : +44 20 7413 5566
Emma Bondor, chargée des événements et de la programmation, tél. : +44 20 7413 5808

Service de presse

Lydia Aroyo, attachée de presse Europe et Asie centrale, tél. : +44 20 7413 5599, mobile : +44 7771 796 350
Katya Nasim, attachée de presse Asie-Pacifique, tél. : +44 20 7413 5871
Tom Mackey, attaché de presse Questions générales, tél. : +44 20 7413 5810, mobile : +44 79 0439 8285
Katy Pownall, attachée de presse Afrique, tél. : +44 20 7413 5729
James Lynch, attaché de presse Moyen-Orient et Afrique du Nord, tél. : +44 207 413 5511
Josefina Salomon, attachée de presse Amériques, tél. : +44 207 413 5562

Attaché de presse de garde, pour les demandes en dehors des heures de bureau au Royaume-Uni, mobile : +44 7778 472 126

Unité de production audiovisuelle

David Whitbourn, chargé de la production audiovisuelle, tél. : +44 20 7413 5560
Julian Green, AI@50ans/chargé de la production audiovisuelle, tél. : +44 20 7413 5977
Jim Ward, chargé de la production multimédia, tél. : +44 20 7413 5806
Sebastien Rabas, assistant de production, tél. : +44 20 3036 5452